

La Centrale Nucléaire du Blayais vous informe sur la distribution des comprimés d'iode

Les pouvoirs publics en lien avec l'exploitant EDF, ont mis en place une organisation complète afin d'assurer la gestion performante d'un incident. Dans ce cadre, le Préfet conseillé par la division régionale de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), agit en tant que directeur des opérations de secours. Ainsi, il met en œuvre, dans un périmètre autour de la Centrale, les structures pour protéger les populations et l'environnement. Il assure également l'information du public notamment lorsque la prise de comprimés d'iode est nécessaire.

Une campagne de distribution renouvelée en 2009

Des comprimés d'iode stable sont à la disposition des populations vivant dans un rayon de 10 km autour des centrales nucléaires. En 2009, les pouvoirs publics ont organisé une distribution aux alentours de toutes les centrales du Parc nucléaire. Cette opération a été complétée par un envoi postal auprès des personnes ou institutions qui n'avaient pas retirées leur boîte dans un délai de 6 mois.

Les nouveaux arrivants sont invités à récupérer leurs comprimés d'iode en pharmacie, en échange d'un bon nominatif ou d'un justificatif de domicile.

Pour en savoir plus : www.distribution-iode.com

Comment s'informer sur les activités de la Centrale Nucléaire du Blayais ?

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les activités de la Centrale vous pouvez consulter le site Internet <http://blayais.edf.com> ou venir découvrir le Centre d'Information du Public.

Depuis Janvier, la Centrale s'est dotée d'un nouveau support d'information numérique mensuel, « e. lumières ». Moderne, cette lettre numérique s'inscrit dans une démarche de communication toujours plus transparente et respectueuse de l'environnement. Si vous souhaitez recevoir « e. lumières », merci de communiquer votre adresse mail par téléphone à la Mission Communication au 05.57.33.30.30 ou envoyer un mail à l'adresse bal-blayais-com@edf.fr.